

## Réouverture des écoles

Depuis le 4 mai, une circulaire du Ministère de l'Education nationale précise les conditions d'une réouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires à compter du 11 mai, sur la base du volontariat des familles.

L'éducation est un enjeu majeur. La préoccupation constante est évidemment la sécurité sanitaire des élèves, de leur famille, des enseignants et de la communauté éducative.

C'est ainsi que l'Inspection de l'Education Nationale et la Ville de Bagneux travaillent ensemble à un plan de réouverture des écoles afin de prévoir et d'aménager tout ce qui doit l'être pour accueillir les enfants dans les conditions s'appuyant sur le protocole sanitaire national publié le 4 mai 2020.

Il a été décidé :

- **11 et 12 mai** : Les enseignants préparent la rentrée. Les agents municipaux concernés également.  
Seuls les enfants de soignants, secours et assistance seront accueillis, comme ils le sont depuis le début de la crise, sur les sites Rosenberg et Paul Vaillant-Couturier.
- **14 et 15 mai** :
  - Accueil des enfants des personnels dits prioritaires (soignants, secours et assistance, enseignants, agents des crèches et des écoles, travailleurs sociaux, transports, caissiers) quel que soit leur niveau de classe, dans leur école d'origine.
  - Accueil des élèves de CP (4 jours par semaine pour les élèves de CP dédoublés et par roulement en fonction des capacités d'accueil pour les CP non dédoublés).
- **A compter du 18 mai, en plus des enfants des personnels dits prioritaires tous niveaux confondus et des élèves de CP :**
  - Accueil des élèves de CE1 dédoublés (4 jours par semaine)
  - Accueil des élèves d'UPE2A et d'ULIS (4 jours par semaine)
  - Accueil des élèves de Grande Section de maternelle et CM2 par roulement en fonction des capacités d'accueil
- Pour les autres élèves (moins de trois ans, PS, MS, CE1 non dédoublés, CE2, CM1), ils seront accueillis par roulement en fonction des capacités d'accueil, à une date ultérieure qui sera communiquée aux familles dès que possible.

Il est à noter que les élèves ne seront plus accueillis par classe mais par groupes d'au maximum 10 élèves en maternelle et d'au maximum 15 élèves en élémentaire et qu'ils ne seront pas obligatoirement pris en charge par l'enseignant de leur classe, les professeurs étant redéployés.

Pour tous les élèves non accueillis pour le moment ou dont les parents ont fait le choix de ne pas les remettre à l'école, la continuité pédagogique sera assurée à distance par les enseignants.

**Pour organiser au mieux l'ouverture de l'école, nous vous invitons à remplir le questionnaire ci-dessous et à le retourner avant le lundi 11 mai au soir, à l'enseignant de votre enfant.**

La réponse à ce questionnaire ne vaut pas pour inscription, tout dépendra des capacités d'accueil de l'école, au vu du personnel disponible et des contraintes sanitaires à respecter. En revanche, comme l'indique la circulaire, il permet de positionner votre souhait qui ne pourra pas être modifié avant le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Nous vous remercions et vous tiendrons informés dès que possible.

Marie-Hélène Amiable  
Maire de Bagneux

Youmna Tohmé  
Inspectrice de l'Education nationale de Bagneux

Nom et prénom de l'enfant : .....

Ecole : .....

Classe : .....

Profession des parents : .....

Votre enfant fréquenterait-il :

	oui	non
▪ L'école ?		
▪ La restauration scolaire ?		
▪ L'accueil du matin ?		
▪ L'accueil du soir ?		
▪ L'accueil du mercredi ?		